sdey
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

CONNECTÉS #3

LA LETTRE DU SDEY **OCTOBRE 2021** SDEY.FR

TOUJOURS PLUS **PERFORMANTS ET RESPONSABLES**

Édito

Fin 2017, j'ai considéré qu'une structuration de notre collectivité était nécessaire pour être encore plus réactifs aux attentes des communes de l'Yonne. C'est pourquoi, nous nous sommes d'abord engagés dans une démarche qualité , qui nous a permis de mieux sécuriser notre travail et de nous améliorer de façon continue. Après un audit complet, nous avons été certifié « ISO 9001 » qui est la norme mondiale de la qualité. Nous avons ensuite conduit une réflexion sur notre impact environnemental. En nous appuyant sur les exigences de la norme ISO 14001, nous avons revu notre manière de travailler, de nous déplacer, mais aussi de passer nos commandes afin de mieux protéger nos territoires.

Ce numéro de « Connectés » est largement consacré aux enjeux de ces démarches qui font du SDEY un acteur responsable, .

Notre newsletter présente aussi les investissements que nous conduisons dans le Sénonais dont Grégory Dorte dirige la Commission Locale d'Énergie avec le dynamisme qu'on lui connaît.

Je suis naturellement à votre disposition pour échanger sur les solutions que le SDEY peut apporter à vos communes.

Bonne lecture !

Jean-Noël Loury, **Président du SDEY**

Les chiffres du trimestre

168
membres du groupement d'achat d'énergie
(dont 131 communes, 10 communautés de communes, 20 EHPAD, 7 autres EPCI/EPA)

120
adhérents
au service « Conseil en Économie Partagé » (112 communes et 8 EPCI)

148
bâtiments audités
sur les 12 derniers mois (pour 64 collectivités)

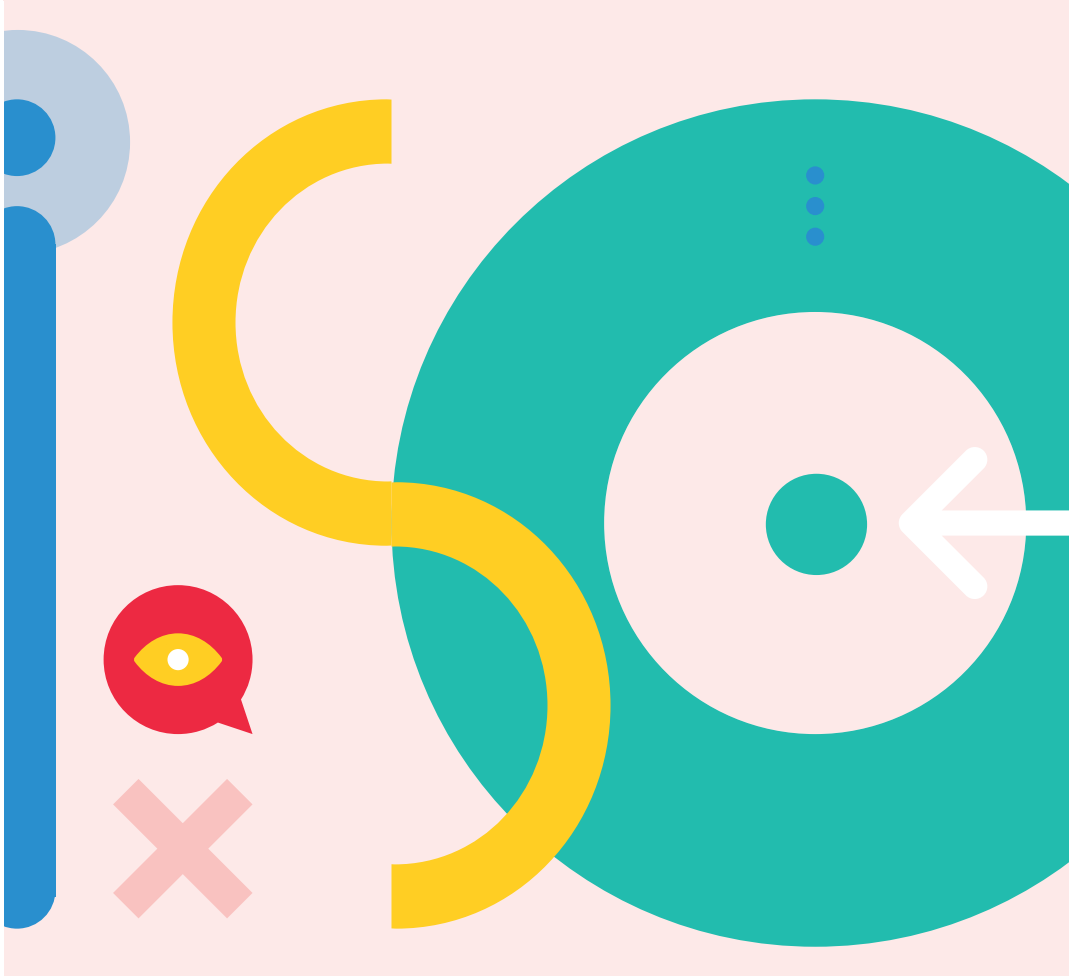

DES DÉMARCHES POUR ENCORE **MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES DES COMMUNES** DE L'YONNE

En s'engageant dans les démarches ISO, le SDEY a choisi de s'organiser pour être encore plus à l'écoute des communes, être plus efficace et réduire son impact environnemental.

Qu'est-ce qu'une démarche ISO ?

Les normes ISO proposent des démarches de progrès s'appuyant notamment sur « l'orientation client » et « l'amélioration continue ». Régulièrement, un organisme de certification vient vérifier que le système de management mis en place est cohérent et efficace. C'est lui qui délivre la précieuse certification.
Les plus connues sont les normes ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement). Actuellement en France 30 000 entreprises et administrations sont certifiées ISO 9001 et 8.000, ISO 14001.

Pourquoi des projets ISO au SDEY ?

En 2017, face au rapide développement de l'activité du SDEY et afin de mieux répondre aux attentes des maires, le président Jean-Noël Loury a souhaité construire un Système de Management de la Qualité certifié ISO 9001. Le projet qui a mobilisé tous les collaborateurs du SDEY a permis de :

- mettre en place des dispositifs d'écoute des communes (réunions de Clé, enquêtes de satisfaction…),
- mieux structurer le fonctionnement des services (définition de processus de travail…),
- mieux appréhender la performance (au travers d'une centaine d'indicateurs),
- mettre en place une culture de l'amélioration continue (émission de plusieurs centaines de fiches de progrès, évaluation des fournisseurs…).

En 2018, le SDEY s'est engagé dans une démarche environnementale cohérente en intégrant le référentiel ISO 14001. La démarche a permis de :

- maîtriser l'impact environnemental de la collectivité (déplacements, fournitures…),
- contrôler l'impact environnemental des entreprises en marché (gestion des déchets de chantier, bruit, dégradation…),
- construire un système de gestion de crise, ce qui fut un vrai atout pour réagir aux difficultés sanitaires récentes.

En 2020, le président Jean-Noël Loury a fait le choix de valoriser les manifestations

organisées par le SDEY en tant qu'événements durables (Assises de l'énergie, Salon de l'innovation et de l'éclairage public…). C'est pourquoi le SDEY s'est engagé dans la démarche ISO 20121 dont l'audit aura lieu en octobre 2021.

Comment le SDEY est-il certifié ?

Le SDEY a choisi de confier à Bureau Veritas Certification le soin d'évaluer sa conformité aux exigences des normes ISO mises en place. À l'issue d'un audit poussé, celui-ci remet une certification valable trois ans. Chaque année, l'auditeur revient cependant afin de faire des remarques sur les points de conformité et les points de progrès par rapport aux exigences des normes.

Comment les communes de l'Yonne sont-elles concernées par les démarches ISO du SDEY ?

Dans le langage de la norme qualité ISO 9001, les communes de l'Yonne sont considérées comme les « clients » du SDEY. La satisfaction de leurs attentes est un impératif pour la collectivité. C'est pourquoi le SDEY a mis en place :

- une **« déclaration de mission et de valeur »** qui met les communes au cœur de son activité (voir ci-contre)
- des **dispositifs d'écoute et de remontée des besoins des communes :** réunions de CLé, salon de l'innovation et de l'éclairage public, chargés d'affaires répartis par territoires…
- des actions de communication visant **à informer de façon transparente les maires** sur les objectifs et activités du SDEY (newsletter, rapport d'activité, règlement financier, Assises de l'énergie…)
- des **enquêtes de satisfaction.** Tous les ans les communes sont interrogées au printemps sur la capacité du SDEY à répondre à leurs besoins. A l'issue de chaque chantier, un questionnaire de satisfaction est aussi rempli avec les élus et le chargé d'affaire. Les résultats des enquêtes et les réclamations sont l'occasion d'ouvrir des « fiches de progrès » destinées à régler les éventuels dysfonctionnements.

En s'engageant dans la démarche environnementale ISO 14001, le SDEY a revu sa façon de travailler afin de diminuer son impact environnemental. C'est la raison pour laquelle :

- le SDEY propose systématiquement de **se rendre en covoiturant aux événements** qu'il organise. Les démarches sont simplifiées et sécurisées par la plateforme www.togetzer.com/sdey)
- le SDEY a pris le parti de limiter sa consommation de papier et de **dématérialiser ses échanges avec les communes.** Tous les courriers (convocations aux réunions, compte-rendu…) sont adressés par mail et en ligne sur www.sdey.fr. Les invitations aux événements sont envoyées par mail. Le lien de réponse est inclus dans l'invitation numérique.
- Prochainement, **un logiciel dédié** permettra de suivre facilement l'avancée des commandes et d'adresser directement des requêtes aux chargés d'affaires.

Quels sont les résultats actuels des démarches ISO au sein du SDEY ?

Année après année, en s'appuyant sur les démarches ISO, le SDEY a incontestablement progressé en matière d'écoute des besoins des communes, d'efficacité, de transparence, et de respect de l'environnement. Comme l'ont souligné les audits de Bureau Veritas Certification :

- Les tableaux de bord sont régulièrement mis à jour et représentent désormais les principaux outils de management et de pilotage de la direction,
- Les processus de travail se sont encore améliorés avec la polyvalence affirmée des chargés d'affaires intervenant dans les Clé,
- Pendant la crise sanitaire, le plan de continuité de service a été mis en œuvre de façon efficace.
- La feuille de route « Énergie Yonne 2026 », permet aux élus de donner à la collectivité des objectifs clairs et mesurables (voir le premier numéro de la Newsletter « Connectés »)
- Les différents dispositifs d'écoute et les enquêtes de satisfaction client confirment le succès de ces démarches structurantes.

Quelles sont les dates clés du déploiement des démarches ISO au SDEY ?

- Septembre 2018 : certification ISO 9001 (Management de la Qualité).
- Septembre 2019 : certification ISO 14001 (Management de l'Environnement) et audit de suivi ISO 9001.
- Septembre 2020, audits de suivi ISO 9001 et ISO 14001.
- Septembre 2021 : le SDEY sera audité de nouveau. Ce sera un audit de renouvellement pour l'ISO 9001, un audit de suivi pour l'ISO 14001 et un audit de certification pour l'ISO 20121 (Management des événements durables).
- Octobre 2021 : Le SDEY sera audité de nouveau.

Pour découvrir les certifications ISO obtenues par le SDEY : www.sdey.fr/certifications-iso-9001-et-iso-14001-pour-le-sdey

LA DÉCLARATION DE MISSION & DE VALEUR DU SDEY (EXTRAIT)

Le SDEY s'engage à respecter en toutes circonstances les 8 valeurs fondamentales qui ont été déterminées par la direction et validées par l'ensemble des collaborateurs :

1. Le respect du Service public : la défense de l'intérêt général, l'organisation de la continuité de service, le respect de l'égalité de traitement et la neutralité.
2. L'écoute permanente des besoins des communes
3. L'anticipation des attentes des territoires
4. L'esprit d'équipe
5. La valorisation des collaborateurs
6. L'amélioration continue
7. La rigueur financière
8. Le respect de l'environnement

Forts de ces valeurs partagées et de ces principes transversaux, nous avons souhaité renforcer notre démarche de développement durable qui concerne nos enjeux économiques, nos enjeux environnementaux, nos enjeux sociaux et nous engager dans une démarche destinée à construire un système de management responsable appliqué à notre activité évènementielle.

Le SDEY s'engage aussi à intégrer de façon transversale les principes du développement durable dans toutes ses actions :

1. Le devoir d'inclusion (par exemple en consultant nos parties prenantes : clients, fournisseurs, élus, collaborateurs pour recueillir leurs attentes…)
2. Le devoir de vigilance (par exemple en encourageant les collaborateurs et les fournisseurs à limiter leur impact environnemental…)
3. Le devoir d'intégrité (par exemple en respectant toutes les obligations légales et en s'interdisant tout favoritisme dans l'attribution des marchés publics…)
4. Le devoir de transparence (par exemple en transmettant fidèlement les informations à nos clients et en informant nos collaborateurs et nos élus sur les enjeux auxquels ils sont confrontés…).

Retrouvez la « déclaration de mission et de valeur dans le Rapport d'activités 2020 du SDEY : www.sdey.fr/document/rapport-dactivites-du-sdey-2020/

Laurent Mallet

Interview croisée

LAURENT MALLET, DIRECTEUR CERTIFICATION FRANCE - BUREAU VERITAS CERTIFICATION
ERIC GENTIS - DIRECTEUR GÉNÉRAL - SDEY

Pourquoi le SDEY s'est-il engagé dans des démarches ISO ?

Éric Gentis : Peu après la création du SDEY, le Président a souhaité mieux structurer nos services, leur donner des objectifs mesurables et surtout permettre à nos élus de suivre en toute transparence notre fonctionnement au travers de tableaux de bord accessibles et renseignés. Les 47 membres du comité départemental du SDEY se sont appropriés le projet. Certains comme Guillaume Dumay, notre Vice-Président aux finances ont participé aux audits permettant de juger de la réussite de notre système de management. Les démarches ISO nous aident aussi à vérifier régulièrement que nous sommes en adéquation avec les attentes des maires et que nous maîtrisons correctement nos fournisseurs.

Laurent Mallet : Le SDEY est au cœur de la transition énergétique. Ses clients changent, les nouvelles réglementations se mettent en œuvre : autant d'évolutions qui impactent son organisation. Les systèmes de management sont faits pour s'améliorer en permanence et garder le cap par rapport à sa stratégie. C'est tout à fait le rôle de l'auditeur de confronter l'organisme par rapport à son contexte, si changeant. La certification est la garantie d'une bonne appropriation des enjeux qualité et environnementaux et une assurance pour les clients et parties prenantes d'un partenaire fiable et pérenne.

Le SDEY a décidé récemment de faire certifier les événements qu'il organise selon la norme ISO 20121, en quoi cela consiste-t-il ?

Éric Gentis : Après avoir renforcé et valorisé nos engagements environnementaux en s'appuyant sur la norme ISO 14001, les élus ont décidé de débuter de façon complémentaire une démarche consacrée aux « événements responsables » afin de mieux structurer les nombreuses manifestations que nous organisons (Assises de l'énergie, Salon de l'innovation et de l'éclairage public, réunion de CLé...). La conjugaison des trois démarches ISO va nous permettre de mettre en place un « Système de Management Intégré » destiné à piloter notre fonctionnement dans toute ses dimensions : qualité des prestations et du management, maîtrise de l'impact environnemental et responsabilité sociétale.

LA CONJUGAISON DES TROIS DÉMARCHES ISO VA NOUS PERMETTRE DE METTRE EN PLACE UN "SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ"

Laurent Mallet : La norme ISO 20121 est encore récente. Elle est en plein développement. Son objectif est de fixer un cadre pour qu'un évènement se tienne dans le respect des principes du développement durable. Elle prévoit donc un volet social et un environnemental. Par exemple, lors d'une manifestation, il est important de limiter les déchets et de favoriser l'emploi local. Nous sommes collectivement de plus en plus sensibles à ces actions. La certification ISO 20121 du SDEY démontre cette prise de conscience et son engagement concret à limiter l'impact environnemental d'un évènement.

Eric Gentis

Le Sénonais

Grégory Dorte
1er Vice-président du SDEY
Président de la CLé du Sénonais

« La CLé du Sénonais présente des aspects particuliers. D'abord parce que Sens, Villeneuve-la-Guyard, Saint-Clément et Saint-Julien-du-Sault n'ont pas choisi pour l'instant de confier leurs réseaux électriques au SDEY. Ensuite parce que les 77 communes de la CLé sont particulièrement offensives en matière de modernisation de leur éclairage. Depuis le renouvellement du printemps 2020, près d'un tiers des 2,5 millions d'euros d'investissement que le SDEY a réalisé dans notre territoire concerne ce poste !
Mon rôle de facilitateur est particulièrement intéressant, même s'il a été perturbé par la crise sanitaire… J'ai hâte de pouvoir retrouver les élus lors des réunions de CLé afin d'échanger sur leurs besoins et de leur présenter les grandes orientations de notre plan stratégique « Énergie Yonne 2026 » dont je me suis occupé aux côtés de Jean-Noël Loury comme Vice-Président aux Grands Projets. Je suis aussi attaché aux réceptions de travaux qui nous permettent de bien appréhender la réalité des projets avec les élus et les entreprises. C'est l'occasion aussi pour les élus d'évaluer l'action du SDEY, ce qui est très important dans le cadre nos démarches ISO.
De façon générale, je souhaite que les maires puissent nous présenter des projets de mandat, phasés en tranches, ce qui nous facilite l'ingénierie et les financements.
Enfin, j'incite les élus à se saisir des opportunités de notre plan de relance en matière d'économie d'énergie et à suivre les innovations proposées. Je suis persuadé que l'implantation des vélo stations le long des vélo routes est un formidable projet pour le développement touristique du Sénonais. »

© Xavier Monze

SERGINES

Rénovation globale de l'éclairage public en LED connectés
365 luminaires : 268 luminaires fonctionnels, 88 luminaires de styles, 9 projecteurs, 2 candélabres. Mise en sécurité de 9 armoires de commande avec 9 horloges socio astronomiques.
Durée du chantier : 3 mois
Particularités : Télégestion avec le système COMETA, un réseau radio maillé longue portée, à faible consommation, utilisant une bande de fréquence libre.
Cout total : 383 380 €
› SDEY : 286 894 €
› Part communale : 96 486 €

CHAUMONT

Rénovation globale de l'éclairage public en LED connectés
131 luminaires avec modules de télégestion intégrés : 115 luminaires fonctionnels, 7 luminaires de styles, 16 luminaires résidentiels.
Durée du chantier : 3 mois
Cout total : 127 513 €
› SDEY : 99 414 €
› Part communale : 32 099 €

ROUSSON

Sécurisation de la rue de la Croix Broisine
(travaux en cours de réalisation)
Les réseaux en fils nus seront déposés et les réseaux de basse tension et de téléphonie seront enfouis dans l'ensemble de ces rues.
Conjointement à ces travaux, la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais enfouira le réseau d'éclairage public.
Ouverture des tranchées en technique douce : terrassement avec l'utilisation d'un camion aspirateur.
Cout total estimatif : 111 146 €
› SDEY : 101 310 €
› Part communale : 9 837 €

© Xavier Monze

SALIGNY

Dissimulation Grande Rue T1 (travaux en cours de réalisation)
Enfouissement de la totalité des réseaux (basse tension, téléphonique et éclairage public).
En coordination avec la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et en tenant compte des prescriptions du Département concernant la RD
La RD 46 Rue enregistrant une forte circulation, il faut prendre en compte les prescriptions du Conseil Départemental pour le remblaiement de tranchées sous chaussées.
Méthode douce : terrassement avec l'utilisation d'un camion aspirateur pour ne pas détériorer les canalisations existantes.
Cout total estimatif : 145 754 €
› SDEY : 77 090 €
› Part communale : 68 064 €

Dans le Sénonais : 24 structures adhérentes au service « Conseil en Énergie Partagé »

Dixmont
Rénovation énergétique en cours d'un bâtiment mixte
Extension de l'école communale en BEPOS en phase travaux
Construction d'un nouveau bâtiment BEPOS prévu pour 2022.

Pont-sur-Yonne
Construction en cours d'un nouveau bâtiment BEPOS

Paron
Remplacement d'une chaudière fioul du bâtiment mairie par une chaudière gaz haute performance en phase programmation.
Travaux d'isolation des toitures de l'école élémentaire

Projets en réflexion : Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Villeblevin, Maillot, Les Sièges, Arces-Dilo, Michery, Villeperrot, Villechétive, Villiers-Louis, Saint-Martin-du-Tertre, Fournaudin, Verlin, Saint-Denis-les-Sens, Gisy-les-Nobles, La Postolle, Foissy-sur-Vanne, Villemanoche, Poilly-sur-Tholon, Fontaine-la-Gaillarde.

Études & Travaux en cours

3E TRIMESTRE 2021

LE SÉNONAIS

LES INTERLOCUTEURS DES ÉLUS DU SÉNONAIS

Secrétaire de la CLé :
Delphine Dupré
d.dupre@sdey.fr
06 71 78 78 79
03 86 95 05 80

Chargé d'affaires :
Dominique Michel
d.michel@sdey.fr
07 85 59 18 25
03 86 52 95 31

Conseiller en Énergie partagé : **Cheick Diarra**
c.diarra@sdey.fr
07 86 62 73 67
03 86 80 51 94

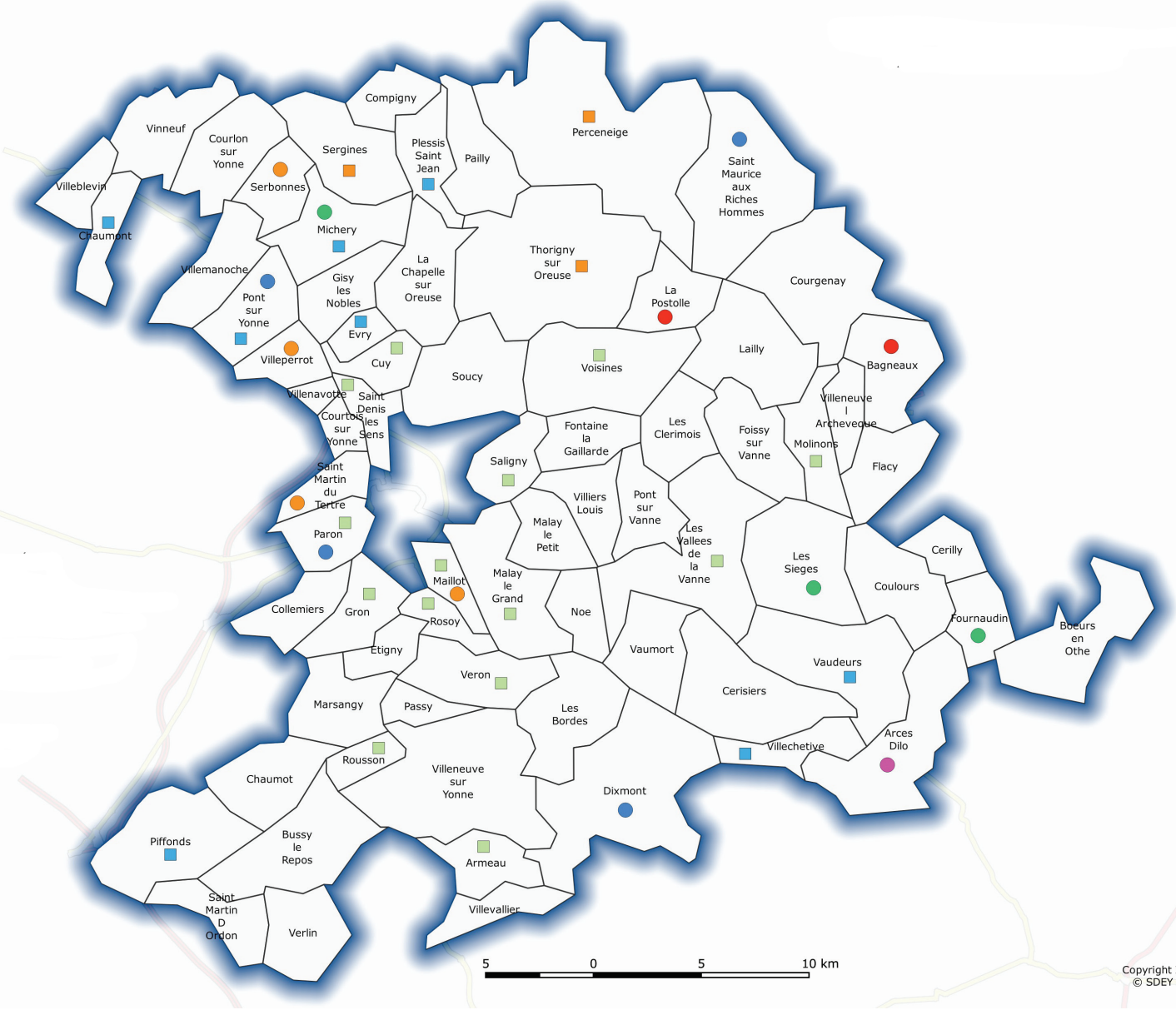

Copyright IGN - GEOFLA
© SDEY -Géomatique

Service optimisation énergétique

- Études rénovation énergetique
- Études rénovation énergetique, solaire et géothermie
- Études rénovation énergétique et géothermie
- Études solaire photovoltaïque ou thermique

Service travaux réseaux et éclairage public

- Réseaux
- Éclairage public
- Réseaux et éclairage public

Lettre d'information éditée par le SDEY - Directeur de la publication : Éric Gentis - Secrétaire de rédaction : Caroline Legros (c.legros@sdey.fr)
Rédaction : FJ-SLA Consultants - Graphisme : Avantmidi.fr - Photos : Studio Xavier Morize et SDEY - Impression : Melun impression - Diffusion : SDEY
SDEY : 4 avenue Foch - 89000 Auxerre - Tél. 03 86 52 22 00 - sdey@sdey.fr - www.sdey.fr